



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

Comité Directeur Fédéral

25 et 26 juin 2022 à Champ sur Marne

Présents :

- Sylvie BONNIER, Françoise BORDEREAU, Charlie CAMPO, Brigitte CHAIBI, Jean-Claude CHOSSON, Laurent FERLAY, Rodolphe GIRARD, Gérard GUEROULT, Gérard KUSTER, William MIDON, Prescillia MORAN, Kay-Joua MOUA (arrivée 10h), Ghislaine PAVIOT, Henryvonne PERNOT, Hélène PIGNATARO, Françoise RINGUEDET, Régine ROLLAND, Véronique TASSY

Absents excusés : Dominique TRAVAILLEUR, Dinh-Chuyen VU

Invités : Christine BEL (Directrice Technique Fédérale), David LOPES (Directeur Technique Fédéral)

En visio : Yannick MEUNIER (Directeur Général)

La Présidente ouvre la séance à 9h36 en remerciant les présents et en souhaitant un prompt rétablissement à Yannick MEUNIER.

1. Administratif

- a) Rappel des votes en dématérialisé depuis le dernier CODIR

Dérogation pour Estéban FAYARD (12 avril 2022)

Cet athlète du pôle France est actuellement blessé. Le Directeur Technique Pratique FFTB demande une dérogation pour autoriser son absence sur la Ligue.

Le Comité Directeur a validé cette dérogation à la majorité avec 9 voix POUR.

Dérogation pour Méline LESAGE (12 avril 2022)

Cette athlète du pôle France est actuellement blessée. Le Directeur Technique Pratique FFTB demande une dérogation pour autoriser son absence sur la Ligue.

Le Comité Directeur a validé cette dérogation à la majorité avec 8 voix POUR.

Dérogation pour Charlotte CURY (15 avril 2022)

Cette athlète du pôle France est actuellement blessée. Le Directeur Technique Pratique FFTB demande une dérogation pour autoriser son absence sur la Ligue.

Le Comité Directeur a validé cette dérogation à la majorité avec 8 voix POUR.

Dérogation pour Léa JUDLIN (15 avril 2022)

Cette athlète du pôle France est actuellement blessée. Le Directeur Technique Pratique FFTB demande une dérogation pour autoriser son absence sur la Ligue.

Le Comité Directeur a validé cette dérogation à la majorité avec 9 voix POUR.

21 Q rue de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél. : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Délégué en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftirling.fr

Composition Commission Formation / Commissions disciplinaire (05 mai 2022)

Le Président de la Commission Formation propose de nommer Nicolas DREUMONT en tant que membre de la commission formation.

Suite aux modifications du Règlement disciplinaire, la Présidente Fédérale propose les compositions suivantes pour les commissions de discipline (rassemblement des commissions Nord-Est et Sud-Est en une commission Est, rassemblement des commissions Nord-Ouest et Sud-Ouest en une commission Ouest).

Le Comité Directeur a validé la nomination de Nicolas DREUMONT à la majorité avec 8 voix POUR.

Le Comité Directeur a validé la composition des commissions de discipline à la majorité avec 10 voix POUR.

Note minima technique pour monter en filière supérieure (25 mai 2022)

L'idée est de bloquer l'accès à la filière supérieure en dessous d'un certain niveau technique constaté lors de la finale N2 et N3.

Le Comité Directeur a validé cette proposition à l'unanimité.

b) Appel à candidature pour les Congrès 2023 et 2024

Celui-ci est positionné le 1er et 2 avril. L'appel à candidature sera transmis aux clubs et organes déconcentrés. Son organisation nécessite une salle de plénière, un hall d'accueil et la gestion des repas.

Pour 2024, la date retenue est le week-end des 30/31 mars.

c) Pass'sport rentrée 2022

Concernant les clubs bénéficiaires pour la saison 2021/2022, le pointage des fichiers du Ministère et celui de nos licenciés a fait ressortir un différentiel de 300 licences (subvention d'état encaissée, mais licence fédérale non prise). Après une première relance, environ 50 licences ont été régularisées.

Le dispositif sera reconduit pour la prochaine rentrée sportive, avec une simplification (code unique au lieu du courrier bénéficiaire). Notre fédération sera test, avec la fédération de gymnastique, d'une nouvelle procédure. Les numéros d'identification RNA des clubs permettront, si besoin, le blocage de l'utilisation du « Compte Asso ». Ce dispositif sera expliqué à nos clubs.

Il est proposé de transmettre un courrier un dernier courrier de rappel aux 30 clubs défaillants de cette saison.

d) Demande de dissolution de CID

Le CID Lorrain (23 clubs /680 licences) demande sa dissolution et le retour aux ex comités départementaux (la Meurthe et Moselle, la Moselle et les Vosges, la Meuse étant en sommeil).

Le Comité Directeur a approuvé cette demande à l'unanimité avec 18 voix POUR.

2. Planification

a) Calendrier fédéral (date congrès, réunions, etc.)

Le calendrier fédéral est en cours de complétude, dans l'attente des dates des derniers évènements (formations, etc.).

b) Calendrier des compétitions 2022/2023/2024

Le calendrier des compétitions sera établi jusqu'à fin de mandature, et il sera rapidement diffusé aux clubs.

3. Sportif FFTB et NBTA

a) Retour sur les compétitions 2022

Pratique FFTB : William MIDON, en sa qualité de futur Directeur des compétitions internationales sur le territoire français, a été missionné pour procéder à une analyse des points positifs /négatifs sur les 3 finales. Il a relevé plusieurs points et s'appuiera pour sa synthèse sur les informations remontées par les commissions.

Arrivée Kay-Joua MOUA.

Pratique NBTA : Quelques points à améliorer, notamment la longueur du palmarès et la remise de médailles à tous les concurrents.

A noter, une recrudescence de violences verbales, qui devra être sanctionnée au Règlement Disciplinaire.

b) Appel à candidature pour les finales 2023 et 2024

Le cahier des charges étant établi, il sera communiqué avec l'appel à candidature.

c) Règlements sportifs

De nombreux points sont à retravailler. Pour exemple : la procédure d'inscription, la classification, le surclassement, la notion d'Elite dans les équipes, le droit compensatoire pour les clubs sans licencié en âge de s'inscrire à la formation juge, les catégories d'âges, les temps de notation, les badges gratuits, le mode de sélection N3, les minimas, etc.

Un groupe de travail sera constitué d'1 membre par commission, qui reprendra tous les points, ainsi que ceux soulevés par l'atelier spécifique du Congrès 2022. Le texte définitif sera proposé à la relecture d'un panel de présidents de clubs, départements, CID et ligues. Le Comité Directeur sera consulté avant diffusion en juillet.

d) ODP type pour les finales

Samedi : duos, masculins (hors élite), solos (partie 1), groupes techniques et artistiques
Dimanche : Solos (partie 2), solos élites (Masc et Fém), équipes.

e) Nouveau système de jugement

Lors du pôle de novembre, Rebecca SALMON et Xavier PAPIN effectueront un test du projet dont ils ont la charge. Des roulés à l'horizontale devront être présentés. La méthodologie sera donc revue, intégrant aussi des valeurs uniques par filière.

- Suspension de séance pour tenir la réunion des présidents de ligues -

Présents : Mauricette LEBLAY (Présidente Pays de la Loire), Evelyne TRAVERSO (Présidente Occitanie), Michel LALOUSE (Président Bourgogne-Franche-Comté), Bernard PIGNATARO (Président PACA-Corse), Patricia MALLARD (Présidente Normandie), Françoise RINGUEDET (Présidente Centre Val de Loire), Gérard KUSTER (Président Grand Est), Agnès PARDINI (Présidente AURA), Nadia MASSARI (Vice-Présidente Ile de France), Chantal PIES (Vice-Présidente Guadeloupe), Françoise BORDEREAU (Présidente Hauts de France)

En visio : Claudine RICHEFEU (Présidente La Réunion), Emmanuel BASSON (Martinique)

Excusé : Jean-Yves DINET (Président Bretagne)

La Présidente remercie les présidents, ou leurs représentants pour leur participation à cette réunion, ainsi que lors des compétitions, ceci après une reprise compliquée.

Les points proposés au débat sont :

- Retour sur la saison sportive
- Calendrier 2023
- Appel à candidature Congrès
- Appel à candidature Finales
- Pistes de réflexion sur le RS et ODP des finales
- P P F (Plan de Performance Fédéral).

Concernant la saison sportive, toutes les actions ont été menées ou sont en cours de réalisation. Les Présidents soulignent de façon unanime le plaisir de se retrouver, constaté par tous les participants aux compétitions.

Certains points peuvent donner lieu à réflexion :

- Communication des ODP plus en amont (difficultés d'organisation pour les clubs, suppression des options pour l'hôtellerie)
- Isolement de l'IDF pour ses premières compétitions, voir mutualiser N1 et N2 avec d'autres ligues de proximité ?
- Formation ETN2/ETN3 sur la période d'été (1 semaine) peu adaptée pour certains athlètes.
- Frais générés pour les clubs pour les formations ICN4
- Mutualisation des frais de tables de jury qui peuvent peser lourdement sur des zones géographiques qui ont des juges.
- Séparation appréciée sur 2 week-ends des compétitions ligues et demies pour les territoires ultramarins
- Revoir les obligations des clubs : FPI et musiques
- Regroupements appréciés des compétitions des 2 pratiques
- Difficultés résiduelles au sein des ligues plus récemment constituées

Le dispositif Pass'sport est rappelé par la Présidente. La subvention versée est destinée à couvrir tout ou partie d'une licence en club fédéré. Certains clubs n'ont pas pris les licences correspondant aux subventions. Les relances sont en cours.



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

Pour la prochaine saison, notre fédération, ainsi que celle de gymnastique, seront en test d'une nouvelle procédure, basée sur le numéro RNA des clubs. Le Ministère a autorisé les fédérations test à demander les informations sur les subventions Pass'sport sollicitées. Les clubs qui ne respecteront pas la procédure seront identifiés et bloqués.

Les calendriers 2023 sont en cours d'élaboration et vont être transmis rapidement en ce qui concerne la saison 2022/2023.

L'appel à candidature pour le congrès 2023 va être transmis, ainsi que celui pour les finales (manque date Pratique NBTA).

Des ODP type sont à l'étude, avec une répartition des catégories qui restera positionnée d'une année à l'autre, permettant ainsi une meilleure organisation de tous.

Prescillia MORAN présente les différentes thématiques de travail sur le RS, qui sera soumis au vote mi-juillet, et donc diffusé ensuite.

Plusieurs suggestions sont faites par l'assemblée :

- Révision des caractéristiques techniques de l'annexe 1. Notion de validation de la notice d'impact à prendre en compte avant toute modification.
- Choix musicaux contestables et/ou peu adaptés à l'âge des athlètes. Voir pénalisation idem NBTA (y compris en langue étrangère)
- Autoriser une 4^{ème} participation pour les catégories Juniors et Seniors ?
- Réfléchir sur le prêt d'athlète sur 1 saison sportive (pratiqué en NBTA)
- Evaluer la pertinence du jugement vidéo pour les DOMS ?
- Envisager une partie des formations en visio ?

Prescillia MORAN évoque la nécessaire mise en cohésion des barèmes avec ceux de l'international. La méthodologie va être modifiée, en premier lieu pour les solos, pour diffusion fin août/début septembre. Les duos et équipes seront abordés en 2024.

Concernant la pratique NBTA, le RS et la méthodologie sont inscrits dans 1 seul document.

PPF : David LOPES présente à l'assemblée le Plan de Performance Fédéral, sur la base du document qui décrit le fonctionnement et l'organisation du haut niveau au sein de la fédération. La notion de disciplines est abordée, ainsi que celle d'épreuves au sein des disciplines. La notion de pôle disparaît, car elle correspond, dans le contexte du haut niveau, uniquement au lieu du rassemblement.

Sujets divers évoqués par l'assemblée :

- Revoir durée du Congrès (1 jour trop court)
- Nécessité de remonter les documents des clubs, CD, CID et Ligues, notamment les récépissés des préfetures

17h30 Fin de la réunion des Présidents de Ligues.

Reprise des travaux du Comité Directeur

f) Projet de Performance Fédéral

David LOPES complète la présentation en indiquant que le document est un socle qui reste modifiable.

21 Q rue de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél. : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Délégué en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFBTA et IBTF
www.fftirling.fr



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

4. Finances

a) Affiliations/Licences

Au 23 juin, 16061 licences saisies pour 15527 N-1, soit un écart de + 3%.

STATISTIQUES AFFILIATIONS / LICENCES AU 23/06/2022									
Somme de licences					Nombre de Club affilié				
	Saison					Saison			
Ligue	31/08/2021	2022	Ecart	Evolution	Ligue	31/08/2021	2022	Ecart	Evolution
01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1 912	2 114	202	10,56%	01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	58	58	0	0,00%
02 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	486	499	13	2,67%	02 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	19	16	-3	-15,79%
03 BRETAGNE	1 434	1 451	17	1,19%	03 BRETAGNE	33	32	-1	-3,03%
04 CENTRE-VAL-DE-LOIRE	547	528	-19	-3,47%	04 CENTRE-VAL-DE-LOIRE	23	19	-4	-17,39%
05 GRAND EST	1 516	1 500	-16	-1,06%	05 GRAND EST	47	49	2	4,26%
06 GUADELOUPE	184	131	-53	-28,80%	06 GUADELOUPE	9	7	-2	-22,22%
07 HAUTS-DE-FRANCE	1 029	1 086	57	5,54%	07 HAUTS-DE-FRANCE	38	36	-2	-5,26%
08 ILE-DE-FRANCE	2 698	2 680	-18	-0,67%	08 ILE-DE-FRANCE	68	64	-4	-5,88%
09 LA REUNION	281	263	-18	-6,41%	09 LA REUNION	12	10	-2	-16,67%
10 MARTINIQUE	159	77	-82	-51,57%	10 MARTINIQUE	9	3	-6	-66,67%
11 NORMANDIE	994	1 015	21	2,11%	11 NORMANDIE	32	31	-1	-3,13%
12 NOUVELLE-AQUITAINE	1 289	1 371	82	6,36%	12 NOUVELLE-AQUITAINE	48	44	-4	-8,33%
13 OCCITANIE	912	1 058	146	16,01%	13 OCCITANIE	35	35	0	0,00%
14 PAYS DE LA LOIRE	1 226	1 316	90	7,34%	14 PAYS DE LA LOIRE	32	33	1	3,13%
15 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	859	968	109	12,69%	15 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	33	34	1	3,03%
Total général	15 526	16 057	531		Total général	496	471	-25	
Ecart licence par rapport à 3%					Ecart affiliations par rapport à fin de saison N-1 : -5%				

b) Budget

Le suivi des lignes budgétaires se poursuit, au fil de la réalisation des projets.

c) ANS Point sur les demandes de subventions

Le montant alloué est maintenu, même si nous avons moins de licenciés. A ce jour, le nombre de demandes est en régression de 40%, avec 60 dossiers reçus contre 101 à N-1.

5. Communication

a) Supports rentrée 2022

La commission des athlètes termine la vidéo sur les valeurs du twirling, sur la base du suivi d'une athlète.

Les flyers et affiches promotionnelles seront reconduits à l'identique de la saison précédente.

b) Charte d'utilisation du logo

Elle sera revue et complétée, pour adapter son utilisation aux divers supports.

6. Délégation

a) Convention Colosse aux Pieds d'Argile

La convention a été signée, validité 31 décembre 2024, assortie d'une programmation annuelle des interventions.

Fin des travaux du samedi.

Reprise dimanche à 8h30, sans la présence de Brigitte CHAIBI.

21 Q.rue de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél. : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Délégué en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFBNTA et IBTF
www.fftirlinging.fr

7. Informatique

a) Extranet. Modifications pour la rentrée

Yannick MEUNIER fait le point sur les modifications à venir, qui seront testées début août :

- Révision des tarifs (suppression des mesures Covid)
- Intégration des cotisations CD CID Ligues
- Modification du visuel des licences
- Saisie dématérialisée des mutations

b) Extranet. Partie compétitions

Le cahier des charges fait l'objet d'une première présentation, car il est en cours de rédaction (50 pages). La difficulté se situe notamment dans les différences de gestion des compétitions entre les pratiques NBTA et FFTB. La notion de changement de classification est difficile à appréhender car elle n'existe pas dans d'autres sports

L'échéance de septembre ne pourra pas être raisonnablement tenue. Après débats, il est décidé d'envisager la mise en œuvre du logiciel compétitions pour la partie NBTA dans un premier temps, puis FFTB si cela s'avère possible.

8. Commissions

a) Point par chaque responsable de commission

Finances : Suivi en cours, comme précédemment évoqué. De belles perspectives sur les 3 finales.

Sportive NBTA : Formations en cours et préparation du stage d'été. Délégation internationale prête.

Organes déconcentrés : Dossiers toujours en attente de documents (CID Auvergne et CD13). Avancée du dossier handicap.

ANS : point vu précédemment.

Formation : Inscriptions en cours, renforcement du nombre d'évaluateurs AMT, préparation du séminaire de septembre, création tronc commun NBTA/FFTB pour les fondamentaux, conditions d'accès des athlètes NBTA aux épreuves FFTB à fixer.

Médicale : mise en œuvre d'un suivi de athlètes, assorti d'une fiche individuelle de liaison.

Commission des athlètes : Vidéo en cours de montage (voir point évoqué plus haut) pour diffusion à la rentrée. Projets de flyers, d'opération « Amène ta copine », démonstrations, choix des porte-drapeaux aux JO 2024.

Juges/PJs : De nombreux juges et PJs rencontrés au fil des compétitions de la saison, poursuite des formations, préparation du séminaire 2023, analyse des RPJ 2022, envisager un travail commun NBTA/FFTB pour les Commissaires de compétition/PJs.

Communication /Informatique : Points abordés plus haut. Voir répartition de la charge de travail entre les membres.

Départ de Françoise BORDEREAU. Prise de note Françoise RINGUEDET

Partie juges FFTB, la délégation fonctionne. Envie d'échanger entre les juges des 3 filières. Quelques soucis sur la saison pour certains juges (qualité du jugement, comportement). Voir saisine de la commission Ethique ou Disciplinaire, mais sur la base de preuves factuelles. Insister sur la notion d'impartialité. Voir composition des tables (juges d'un même club, juge/athlète, etc.), prévoir un écrit.

Partie Juge NBTA, difficultés de recrutement, peu de problème de jugement.

Sportive FFTB : démission de Nicolas DREUMONT (remplacement à prévoir), calendrier des compétitions, cahier des charges des finales et des compétitions.

Dates des rencontres internationales :

- Coupe d'Europe du 5 au 10 juillet 180 athlètes 140 accompagnateurs
- Championnat du Monde 28 athlètes et 14 entraîneurs de suivi.

b) Lien entre les commissions

Etablir pour chaque commission un bilan positif/négatif de la saison 2022, prendre avis du Codir afin d'obtenir un bon équilibre.

Nécessité de prévoir des réunions de présidents de commissions pour mieux travailler en commun.

Envisager la communication de fiche projet par les commissions.

c) Commissions de discipline

Suite au contrôle d'honorabilité, 3 dossiers traités et sanctionnés par une interdiction de toute prise de licence pour une durée de 7 ans.

9. RH

a) Point sur l'équipe et recrutement à venir

Actuellement, 3 salariées, prévoir recrutement à 50% pour la comptabilité, à compléter en administratif. Raphaël HERCOUET doit indiquer son souhait pour la rentrée. Envisager un poste communication (nécessité de compétences et professionnalisation).

10. Questions diverses

Fermeture du siège du 9 au 31 juillet.

Fin de réunion 12h30.

La Secrétaire Générale

Françoise Bordereau

